

virginité, les fleurs sont moulées à la cire. Elle est délicatement déposée sur un coussinet matelassé de velours rouge. Sur le haut, une colombe transportant une couronne est signe de paix dans le foyer (Fig. 8).



Fig. 8 et 9 : Détails du globe des mariés. Cliché G. Pagon.

Au centre, un miroir rectangulaire de 12 cm par 9 cm est le reflet de l'âme, un deuxième miroir plus petit de 9 cm par 6 cm marque la séparation des fiançailles au jour du mariage (1 miroir 1 an ; 2 miroirs 2 ans etc). Deux autres miroirs en forme de losange symbolisent l'union et le nombre d'enfants souhaité. Les trois miroirs en forme de trapèze sont l'emblème d'une entente parfaite. Au total, 7 miroirs sont représentés. Le chiffre 7 considéré comme porte-bonheur représente pour les catholiques le nombre de sacrements. C'est le concile de Trente (1545-1563) qui a fait du mariage un sacrement.



Deux nœuds papillons de couleur blanche sont disposés sur la guirlande. L'un d'eux brodé de fil de soie semble avoir été porté par le marié le jour de ses noces. Le second est peut-être un rappel de leur union trop vite dissoute par les aléas de la guerre, leur bonheur aura duré un peu plus d'un an. Le bouquet de la mariée est souvent placé dans le globe. Dans le village, la coutume était plutôt de déposer le bouquet sur la tombe de ses proches. On trouve aussi le bouquet de virginité porté au revers de la veste du marié.

La figurine d'un couple de jeunes mariés, posée sur le coussin, semble avoir été déposée après la confection du globe, probablement la décoration du gâteau de mariage (Fig. 9).

En usage chez les catholiques, les globes de mariés sont très largement diffusés entre le milieu du XIXe siècle et la Grande Guerre, dans de nombreuses régions françaises. Leur décor de motifs végétaux et de miroirs est très codé. La pratique tombe ensuite en désuétude. On trouve encore de nombreux globes chez les brocanteurs, pour les amateurs de reliques ou d'objets surannés.

Gilbert Pagon

BULLETIN D'ADHESION

Cotisation : **15 Euros**

Don :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Retourner à : « **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze** »
Mairie de Saint-Remèze, 07700 Saint-Remèze
Ou chez Gérard MIALON, La Martinade, 07700 Saint-Remèze

Toutes nos informations sont sur le site de l'association :
www.patrimoinestremeze.org

CALENDRIER DES ANIMATIONS :

Sorties :

Samedi 27 janvier : Randonnée de **Rounal à Marzal** par le Faux-Marzal, les avens de Reynaud, de Centura et de Marzal 2, avec Annie Flahaut. Départ 9 h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La matinée.

Samedi 10 février : Visite du village de **Vagnas** et des ruines de l'ancien prieuré du **Monastier** à 2 km du bourg, avec Alain Joly, président de l'association « *Vagnas, patrimoine et découverte* ». Départ 9 h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La matinée.

Dimanche 4 mars : Randonnée du **Mas de Gras à Gras** par Bouisset, Bréchon, Taysse, l'ancienne distillerie, Serrelia. Visite du village. Départ 9 h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La matinée. Environ 9 km.

Samedi 31 mars : Visite de la **commanderie de Jalès**, dans la plaine de la Berrias, avec Jean Férole, président de l'association « *Act' Jalès* ». Départ 9 h. RDV local des pompiers. La matinée.

Samedi 14 avril : Journée « **Randonnée autrement** », en partenariat avec ACTECO et le SGGA. Deux circuits de 5 et 15 km autour du village avec ateliers, marché de producteurs, animation. Départ entre 9 et 10 h, place du Porgy.

Dimanche 29 avril : Randonnée dans les Gorges, du **Balcon des Templiers à Gournier**, par la Lunette, le sentier des Gorges, le pied de la Cathédrale, le pied de La Madeleine, et retour par Gournier. Départ 9 h. RDV local des pompiers. La journée. Prévoir de bonnes chaussures et le pique-nique.

Samedi 19 mai : **Fête du Pain**. Randonnée et Journée festive au **four de Micalin**, chez Jocelyne et Patrick Meycelle. Départ 9 h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures et le pique-nique. La matinée et repas au four.

Samedi 2 juin : Randonnée sur un tronçon de l'**ancienne voie romaine de Maximien** (dit le « chemin ferré ») de Saint-Just à Alba à partir du **Verdurier** sur la D4, Les Pins de Bidon, et retour par le dolmen et la combe de **Champ Vermeil**, avec Jean-François Roche et « *Les Saints-Vadrouilleurs* ». Départ 9 h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures et le pique-nique. La journée. Environ 12 km.

Samedi 16 juin : Randonnée de **Mayres à la plaine du Tay** et retour par **Combe Longue**. Départ 9 h. RDV local des pompiers. La matinée. Prévoir de bonnes chaussures.

Dimanche 8 juillet : Randonnée de **Gerles à la Ferme de Rez** par le col d'Eyrole, la Dent de Rez, Mouchalarède. Départ 8 h 30. RDV local des pompiers. La matinée. Environ 10 km. Prévoir de bonnes chaussures.

Conférences :

La grande faune préhistorique des gorges de l'Ardèche, par *Michel Philippe*, paléontologue, membre de l'équipe scientifique de la Grotte Chauvet. Samedi 10 mars 2018, 20h30, salle polyvalente.

Les perles funéraires aux XIXe et XXe siècles, par *Odile Ducros*. Au printemps.

Le bâti traditionnel en Ardèche, par *Bernard Leborne*. Jeudi 2 août 2018.

Expositions :

Découvrir le bâti traditionnel ardéchois avec Michel Carlat. Chapelle Sainte Anne. Du 30 juillet au 8 août.

Exposition du **Centenaire sur les Poilus de Saint-Remèze**, première quinzaine de novembre à la chapelle Sainte Anne.

Animations :

Grand bal folk animé par le groupe « *Cabr'e can* », le vendredi 20 juillet, à partir de 21 h, place de l'Ecole.

Nuit des Etoiles, sur les terrasses de Gérard et Chantal, début août, avec « *l'Astro Club Ophiuchus* » de Saint-Julien de Peyrolas.

Cinéma sous les étoiles, dans la cour de l'école, avec la « *Maison de l'Image d'Aubenas* ».

LA FEUILLE DE « VIGNE »

de

« **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze** »

N°13 : premier semestre 2018

Siège : Mairie de Saint-Remèze

Tel : 04 75 98 48 49

E-mail : michel.raimbault2@wanadoo.fr

EDITORIAL

Quel message faire passer en ce début d'année ? Tout d'abord vous remercier pour votre soutien, votre fidélité. Nous n'avons jamais été aussi nombreux au sein de notre association. C'est pour nous un gage d'encouragement. A nous de ne pas vous décevoir. En 2017, nous avons tenu notre programme d'activités, nous l'avons même enrichi.

Le 24 novembre dernier, *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze* organisait une nouvelle rencontre des associations patrimoniales du Sud-Ardèche. Elles étaient vingt-trois à être présentes. L'objectif était de débattre des aides et des opportunités existantes pour préserver et valoriser le patrimoine bâti. Plusieurs services du département, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, et des fondations et réseaux, comme la *Sauvegarde*, la *Fondation du Patrimoine*, *Patrimoine Aurhalpin*, *Maisons paysannes d'Ardèche* avaient été invités pour répondre aux attentes. Cette journée fut un moment d'échanges constructifs et l'occasion de renforcer les liens entre les associations présentes. Les associations patrimoniales n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, elles étaient ravies de pouvoir dialoguer et de partager problèmes et solutions. La concrétisation d'un nouveau catalogue des associations patrimoniales du Sud-Ardèche est en cours et le projet d'un itinéraire de découverte autour du thème de la pierre est en chantier.

Il y a eu un autre moment fort et convivial en décembre, la Journée caillettes réservée aux adhérents, l'occasion de promouvoir les savoir-faire locaux. Pour 2018, nous proposons un programme de sorties et d'animations encore plus riche et attrayant. Nous comptons sur vous pour y participer. Parallèlement, nous continuerons aussi nos recherches sur l'histoire de notre village, à les publier, et veillerons à mieux le faire apprécier et respecter.



Rencontre des associations patrimoniales du Sud-Ardèche, le 24 novembre dernier à la salle polyvalente de Saint-Remèze

« ITE MISSA EST »

LES FUNÉRAILLES À SAINT-REMÈZE

Dans nos villages et jusqu'au milieu du vingtième siècle, les gens mouraient chez eux. Aujourd'hui, près de 80 pour cent des décès ont lieu à l'hôpital ou dans les maisons de retraite. Entre la rue Haute et la rue Basse, mais aussi dans les hameaux de Patrou, Pastrou, Micalen ou Briange, les rites funéraires étaient très respectés.

Saint-Remèze était un village à forte majorité catholique depuis toujours. Au XIXe siècle, les autorités religieuses encourageaient les paroissiens à « bien voter ». Encore récemment, le souvenir de la loi de séparation de 1905, rapidement suivie par les inventaires de l'église, était présent dans bien des mémoires (Fig. 1).



Fig. 1 : Intérieur du cimetière de Saint-Remèze. Cliché G. Pangon.



Fig. 2 : Enfants de chœur en aube dans l'église de Saint-Remèze. Cliché Archives Evêché Viviers.

Au décès d'une personne, le prêtre se déplaçait au domicile du défunt pour rencontrer la famille et bénir le corps. Dans la chambre mortuaire, on recouvrait d'un linge les glaces et miroirs, pour que l'âme du défunt ne puisse voir son reflet. On arrêta aussi horloges et pendules à l'heure du décès. Les volets de la chambre étaient fermés à claire-voie laissant juste passer un rai de lumière. Le défunt était soigneusement et respectueusement préparé, étendu sur des draps blancs et propres. Il était revêtu de ses « habits du dimanche », ses mains jointes enserrant un chapelet qui était souvent celui offert le jour de sa communion ou de son baptême. Un récipient rempli d'eau bénite récupérée le samedi saint et une branche de laurier étaient disposés à côté du lit pour que chacun de ses amis et voisins puisse bénir le corps. Le laurier, symbole d'éternité, était aussi associé à la gloire.

Pour les plus modernes, des avis de décès étaient alors adressés aux familles. Les avis ainsi que les enveloppes étaient entourés d'un liseré noir.

La veillée mortuaire commençait à la nuit tombée, parents amis et voisins se retrouvaient pour retracer la vie du défunt en oubliant pour un jour les aspects négatifs. Les veillées se poursuivaient jusqu'au petit matin avec des sanglots mais aussi des rires discrets et de quoi boire et manger. La veillée permettait souvent de retrouver de la famille éloignée mais aussi de se réconcilier après des querelles familiales.

Le mot mort était banni, il effrayait au point de le remplacer par le prénom du défunt. On préférait dire : *il nous a quitté, il est parti*.

Le jour même, les cloches sonnaient pour prévenir la population d'un décès. Le glas avait la particularité de changer suivant les régions et parfois même les communes. La mélodie était différente suivant qu'il s'agissait d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Pour un homme, la sonnerie était de deux coups sur la grosse cloche et un coup sur la petite, pour une femme deux coups sur la moyenne et un coup sur la grosse, pour un enfant deux coups sur la petite cloche des heures. La sonnerie du glas donnait aussi l'heure des obsèques.

Le menuisier fabriquait le « dernier costume » du défunt avec des planches de pin ou de chêne.

Le corbillard de Saint-Remèze a été commandé par la mairie en 1925 à un constructeur de Pont-Saint-Esprit pour la somme de 3600 francs. L'origine du

mot corbillard remonte au Moyen-Age où les bateaux faisant la navette entre Paris et Corbeil furent réquisitionnés pour évacuer les corps des victimes de la Grande Peste de 1348. Le mot « corbillard » resta pour identifier les véhicules funéraires. Tiré par un cheval appartenant à un particulier, celui-ci avait naturellement d'autres fonctions agricoles. Dans les années 1970, le cheval était remplacé par le véhicule du menuisier ou quelquefois par celui d'un voisin ou d'un ami.

Sur le seuil de l'église, le prêtre vêtu de ses habits sacerdotaux accueillait le corps du défunt accompagné des enfants de chœur, un service réservé aux garçons. Ces derniers étaient vêtus d'une soutanelle rouge et d'un surplis blanc. Plus tard, ils portèrent des aubes blanches, symbole de pureté (Fig. 2). Au premier rang de l'église, se plaçait la famille proche ainsi que les amis. Les hommes et les femmes s'installaient séparément d'un côté et de l'autre des travées. Quelques non croyants, surtout des hommes, restaient à la porte de l'église.

A la demande de la famille et pour le salut de son âme, de nombreuses messes étaient célébrées tout au long de l'année aux frais de celle-ci. Elles étaient souvent inversement proportionnelles à la dévotion du défunt. L'addition des messes donnait aux croyants l'impression de pouvoir plus facilement solliciter la grâce divine. La période de deuil était ponctuée de plusieurs messes dont celle de la quarantaine en référence à l'Ascension du Christ. Un an après le décès, une messe d'anniversaire était célébrée.

Jusqu'à la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, l'organisation des obsèques était laissée à l'initiative de la fabrique (*Feuille de vigne*, n°1) qui s'occupait du transport du corps et fournissait les ornements.

Au cimetière, la tombe d'environ 2 mètres de profondeur était préalablement creusée par le fossoyeur du village.

A l'issue de la messe, le cortège se dirigeait vers le cimetière, précédé du corbillard, du prêtre et des enfants de chœur, l'un portant l'encensoir l'autre la croix. Derrière le cercueil, si le défunt était de sexe masculin, quatre hommes voisins ou amis portaient le drap de couleur noire pour les adultes, blanc pour les enfants. Si c'était une femme, le drap était tenu par ses amies ou ses voisines. Si c'était un enfant, cette charge était assurée par quatre adolescents. Le cimetière actuel de Saint-Remèze a été inauguré par les premières victimes de l'épidémie de choléra en 1884 (*Feuille de vigne* n°4). La loi de 1905 interdit tout signe religieux à l'intérieur des cimetières. Elle manifestait la volonté de l'Etat dans la neutralité religieuse. Celui du village étant antérieur à la loi conserve sur ses portes ainsi qu'à l'intérieur ses croix latines. Planté de nombreux cyprès qui ont la même symbolique que le clocher de l'église, plus les arbres montent haut, plus le clocher est élevé et plus vite monte au ciel l'âme du défunt. Les bornes, les chaînes ou les grilles qui entouraient la tombe délimitaient l'espace entre le sacré et le profane. Les stèles de pierre venaient des carrières de Saint-Restitut pour les plus tendres et de Ruoms pour les plus dures (Fig. 3). Les urnes disposées de part et d'autre de l'entrée du cimetière sont des objets liés à la mort. Elles sont drapées, suggérant la perspective d'une nouvelle vie (Fig. 4).

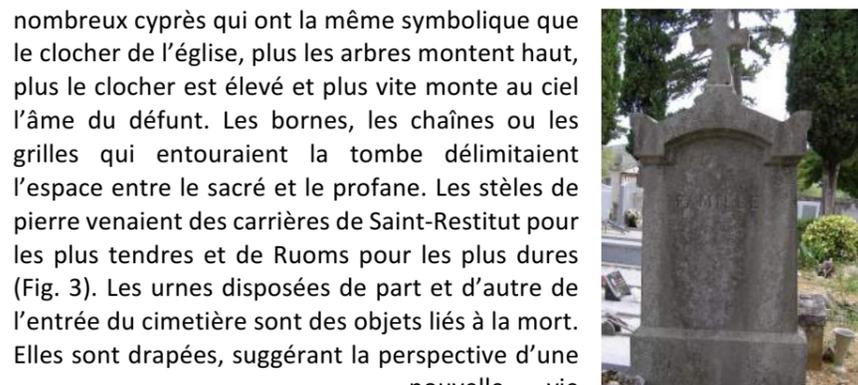


Fig. 3 : Tombe en pierre de Ruoms. Cliché G. Pangon.



Fig. 4 : Entrée du cimetière de Saint-Remèze. Cliché G. Pangon.

Une dernière prière suivie de la bénédiction du corps, la famille accompagnée des amis et la population rentraient chez elles. Ce n'est qu'un peu plus tard la tombe refermée, que les proches venaient arranger sur

place à leur goût fleurs et couronnes de perles confectionnées par les petites mains féminines du village. Les fleurs en couronne symbolisaient l'élection au paradis, c'était avant tout la « couronne des élus » (Fig. 5).

Les femmes étaient souvent en deuil, dès l'âge de 30 ou 40 ans elles avaient déjà perdu un grand-père ou une grand-mère. Elles portaient le deuil ou demi-deuil presque toute leur vie. La durée du deuil était généralement fixée à un an. La veuve ne portait que des vêtements noirs, passé ce délai elle prenait le demi-deuil et pouvait alors porter des vêtements plus clairs. Le veuf portait des vêtements sombres, un ruban de crêpe noir était fixé au revers de sa veste. En outre, aucune fête et plaisir n'étaient autorisés pendant au moins six mois. Il n'était pas question d'aller au bal ou au cinéma. Les enfants participaient aussi au deuil en étant privés de réjouissances (fête, bal, cinéma), mais aussi de friandises. Il était fortement recommandé de s'abstenir de manger bonbons et gâteaux.



Fig. 5 : Croix confectionnée avec des perles. Cliché G. Pangon.

Le cimetière est toujours un lieu de mémoire et d'histoire locale. Celui de Saint-Remèze a gardé toute son authenticité avec ses grands arbres et ses vieilles tombes dont l'une était déjà présente dans l'ancien cimetière situé place de l'école, en dehors du rempart (Fig. 6). Beaucoup de sérénité dans ce lieu. La mort d'une personne était considérée comme une grande perte pour les parents mais aussi pour les amis et même l'ensemble de la commune. Les témoins de leur temps s'en vont en même temps que leur vie.



Fig. 6 : Tombe de l'abbé Raphanel, provenant de l'ancien cimetière. Cliché G. Pangon.

LE GLOBE DE MARIAGE OU « L'AMOUR SOUS CLOCHE » :

Dans une maison du village, dans les années soixante, j'ai le souvenir d'avoir vu trôner un « globe de mariés » sur le buffet de la salle à manger. Pièce maîtresse de la décoration, le globe était souvent la plus belle ornementation de la maison. Il était généralement offert par la maman de la mariée. Elle commandait la garniture chez l'horloger détenteur du savoir-faire et surtout



Fig. 7 : Globe de mariés de G.Soubeyrand et G.Renard, avril 1913. Cliché G. Pangon

des matrices servant à la découpe des feuilles de laiton. Ces globes étaient utilisés par l'artisan pour y réceptionner des mécanismes d'horlogerie alors très à la mode.

La lecture de la décoration ainsi que des symboles est toujours très délicate mais étroitement liée à la famille et aux traditions locales ou religieuses.

Le globe décrit ici a été offert pour le mariage de Georgina Soubeyrand et Gustave Renard célébré le 13 avril 1913 à Saint-Remèze (Fig. 7).

Il mesure 54 cm de hauteur pour une circonférence de 84 cm et un poids de 3 kg 500 gr. Il contient en décoration une guirlande de laiton constituée de feuilles de chêne, symbole de longévité et de force. Celles-ci accompagnent des fleurs de marguerite qui expriment l'innocence et la pureté. On note aussi un trèfle. La couronne de fleurs d'oranger symbolise la